

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-3109

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« répond aux »,

les mots :

« remplit les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.